

Ottawa, 4 mars 2013

Cher Recteur Rock,

Je vous écris au sujet du projet de créer une école de gouvernement. Présentée comme une des initiatives à l'horizon du plan *Destination 20/20*, où elle est introduite comme « un centre de recherche en gouvernance et politiques publiques unique au Canada » (<http://destination2020.uottawa.ca/initiatives-strategiques.html>, consulté le 4 mars 2013), ce projet demeure un mystère pour la majorité des membres de notre communauté universitaire.

Il y a tout juste un an, lors du *Petit déjeuner du maire - Ottawa Business Journal et Chambre de commerce d'Ottawa*, vous avez expliqué aux membres de la communauté d'affaires présents que:

Le second grand projet de l'Université concerne les politiques gouvernementales au sens général. L'Université d'Ottawa est déjà réputée à l'échelle nationale pour sa capacité de générer et stimuler des réflexions sur divers sujets touchant la gouvernance, l'administration publique, les affaires internationales, la sécurité et les droits de la personne. Nous nous préparons maintenant à annoncer la création de l'école de gouvernement de l'Université d'Ottawa. Cette nouvelle entité regroupera et mettra à profit les centres d'expertise exceptionnels que nous possédons déjà. (Discours prononcé par Allan Rock, Recteur de l'Université d'Ottawa, Les petit-déjeuners du maire : *Ottawa Business Journal* et Chambre de commerce d'Ottawa, Hôtel de ville d'Ottawa, 23 février 2012, (http://www.recteur.uottawa.ca/discours-details_171.html, consulté le 4 mars 2013).

Paradoxalement, un an plus tard, comme l'illustrent les propos que nous ont partagés plusieurs membres qui, eux-mêmes, font partie de ces « centres d'expertise exceptionnels que nous possédons déjà », à savoir ceux et celles qui mènent des activités de recherche dans les domaines de la gouvernance, de l'administration publique, des affaires internationales, de la sécurité et des droits de la personne, il semble que tout le monde sur notre campus demeure dans l'ignorance. Aucune information pertinente sur le projet d'une école de gouvernement n'a été formellement partagée par l'administration. Pas un mot à ce sujet ne se trouve dans les procès-verbaux des réunions du Sénat de l'année universitaire 2012-2013 (10 septembre 2012, 5 novembre 2012, 7 janvier 2013 et 4 février 2013). De même, pas un mot à ce sujet ne se trouve dans les procès-verbaux des réunions du Bureau des gouverneurs de l'année universitaire 2012-2013 (24 septembre 2012, 29 octobre 2012 et 10 décembre 2012).

Comme c'est souvent le cas dans des situations semblables, les rumeurs, les oui-dires et la désinformation ont malheureusement pris toute la place. Afin de quitter cette situation problématique, il semble hautement constructif de vous poser les questions suivantes:

- Quand cette école de gouvernement doit-elle débiter ses activités ? Quels sont sa mission et son mandat ?
- Qu'est-ce que (et comment) les membres des « centres d'expertise exceptionnels que nous possédons déjà » pourront accomplir qu'ils (elles) ne peuvent déjà faire au niveau de l'enseignement et la recherche ?
- Est-ce que l'école projetée possèdera son propre corps professoral (à être embauché ?) ou devra-t-elle compter sur les membres des corps professoraux d'unités existantes, comme l'École supérieure d'affaires publiques et internationales, l'École de développement international et mondialisation et l'École d'études politiques (où se trouvent le programme d'administration publique et le Centre de gouvernance), pour n'en nommer que trois ?
- Comment l'école de gouvernement affectera-t-elle les trois écoles précédemment mentionnées, notamment (mais pas seulement) au niveau de l'admission d'étudiants, l'embauche de professeurs et le développement de programmes ?
- Enfin, comme se demandent tous les membres qui nous ont contacté, pourquoi ce projet est-il si opaque et comment allez-vous éviter que cela ne se reproduise à l'avenir ?

Je n'ai aucun doute que la pertinence de cet enjeu et la nécessité d'éliminer l'ambiguïté qui l'entoure vous sembleront respectivement aussi élevée et urgente qu'à nos membres.

Bien cordialement,



Christian Rouillard
Président de l'APUO